

# Cinq éoliennes à Antifer



A l'horizon début 2003 en principe, cinq éoliennes de soixante mètres de hauteur et quatre-vingt mètres d'envergure seront implantées sur le digue du port pétrolier d'Antifer, près des bacs de stockage de la CTM (photomontage D.R.). Le permis de construire a été délivré voilà quelques mois, les sondages de sol sont terminés et les travaux, d'une durée d'une dizaine de mois, devraient débiter avant le printemps.

Lancé par Sif Energies France, ce projet de parc éolien est le premier, en France, à être conçu comme un site offshore ; les éoliennes résisteront à l'agressivité des éléments marins. Chacune aura une puissance de 2,4 mégawatts. L'ensemble devrait permettre d'alimenter en électricité plus de trente mille personnes.

## UN PROJET DANS LE VENT A ANTIFER

## Cinq éoliennes sur la digue

**C'est un chantier unique en France qui devrait s'ouvrir au cours de ces prochaines semaines. Sur la digue du port d'Antifer, Sifl Energie va implanter cinq éoliennes à l'horizon 2003. Gestionnaire du site, le Port autonome étudie les règles de bonne cohabitation des éoliennes avec les installations pétrolières.**

La somme des entreprises chargées des travaux sera connue d'ici quelques jours au plus tard. Pourra alors débiter, avant le printemps selon le calendrier prévu par le maître d'ouvrage, le chantier unique en France : la construction d'un parc éolien en fonctionnement offshore sur la terre ferme !

À l'origine du projet de ferme éolienne à Fécamp, dont le permis de construire délivré par le préfet de Seine-Maritime en septembre dernier fait aujourd'hui l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif, la société Sifl Energies France a également choisi le site portuaire d'Antifer pour son exposition aux vents.

## Quatre-vingt mètres d'envergure

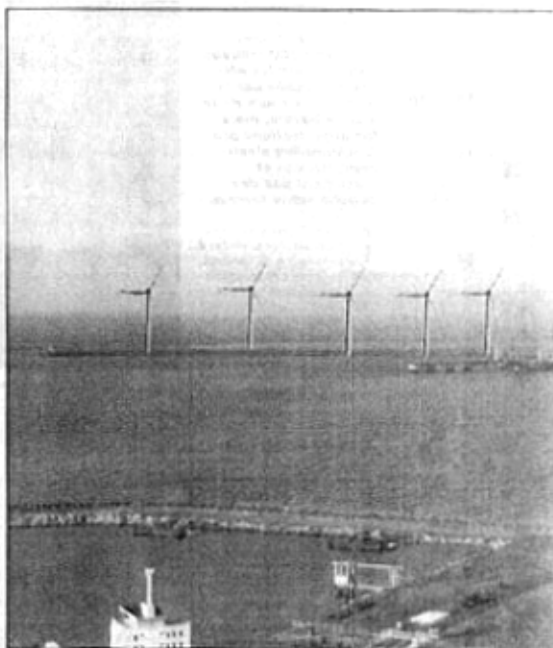
Sur place, cinq éoliennes d'une puissance de 2,4 mégawatts chacune seront installées. Propriété de ces machines, elles répondent aux

exigences d'une exploitation en offshore par leur capacité à résister à tous les temps et à l'effet de corrosion.

Les pieds dans l'eau pratiquement, les futures éoliennes seront implantées au bout de la digue du port pétrolier. Selon le permis de construire délivré en date du 24 juillet dernier, l'emprise au sol devrait représenter « un fossé kilomètre » de longueur, suivant les capots de la Direction départementale de l'Équipement qui ont instruit le dossier. Chaque machine aura une hauteur de soixante mètres. Quant à l'envergure, elle sera de quatre-vingt mètres ; une pale ayant une longueur de treize-huit mètres fixée sur un rotor de quatre mètres.

Chacune des cinq éoliennes sera plantée à quelque trente-cinq mètres de profondeur « pour aller chercher appui sur la plaque continentale », souligne Eric Reiss, chargé du service réalisation au sein de Sifl Energies France. A ce sujet, une campagne de sondage de sol vient de se terminer. Elle permet de valider les premières études techniques conduites dans le cadre de la préparation du dossier.

Le permis de construire (tant déconstruit délivré, l'opérateur de futur parc éolien attend son AOT. Autrement dit sans Autorisation d'occupation temporaire. Il s'agit d'un document important fixant les règles et les conditions d'exploitation sur le site en tenant compte des activités économiques environnantes ; sur place, la Compagnie Industrielle et maritime (CIM) dis-



Photomontage du projet d'éoliennes sur la digue d'Antifer

pose de bacs de stockage du pétrole brut. Actuellement, cette AOT serait à l'instruction au Port autonome du Havre qui ne fournirait aucune date d'issue.

## Dix mois de travaux

Cependant, du côté de Sifl Energies France on espère obtenir cette convention « d'ici quelques semaines ». D'autant que les travaux, même s'ils ne sont pas suspendus à cette

AOT, sont prévus pour commencer « avant la fin mars » pour une mise en service « vers la fin 2002 ou le début 2003 ». Soit une dizaine de mois de travaux.

D'un investissement de 13,8 millions d'euros (90 M€), le futur parc éolien d'Antifer aura comme client EDF à qui Sifl Energie France pourra vendre sa production à des prix fixés par une loi dans le cadre de développement des

énergies renouvelables. À noter qu'EDF est également présent à hauteur de 35 dans le capital de l'entreprise spécialisée dans les moyens de production électrique. Quant à la capacité à alimenter la palation en électricité, Sifl Energies France joue le rôle de denrée. Mais on peut saluer au moins trente mille tonnes pouvant être alimentées par le bois d'Éole.

Stéphane SIF

**Silne Baches** Bâches sur mesure  
Particuliers et professionnels

51, bd de Gravelle - 76600 Le Havre - Tél. 02 35 33 28 77